

Retour d'Allemagne prévu les prochains jours

Opération chirurgicale réussie pour le Président Tebboune



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Le directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés : 51 000 locaux commerciaux dits «de Bouteflika» sont inexploités

Page 3

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5279 - Jeudi 21 janvier 2021 - Prix : 10 DA

Sur décision du ministre de l'Energie

Sonelgaz instruite de surseoir aux coupures d'électricité

Page 16

Qui de Trump et de McConnell va quitter le parti républicain ?

Par Mohamed Habili

Pour en finir définitivement avec Donald Trump, en l'empêchant notamment de se présenter à l'avenir à quelque fonction électorale que ce soit, les démocrates ont besoin de dix-sept voix républicaines pour remporter le procès qui se prépare contre lui devant le Sénat. A cette seule condition en effet, ils obtiendront les deux-tiers des membres du Sénat nécessaires dans ce cas de figure. Ils comptent beaucoup pour cela sur le leader républicain, Mitch McConnell, qui depuis le 6 janvier se montre tenté de voter la condamnation de Trump, dont dans une autre vie il avait été l'un des plus fermes soutiens. Ils se disent que si le premier des sénateurs républicains leur donne sa voix, inévitablement d'autres de son groupe lui emboîteront le pas, qui alors pourront leur apporter les voix manquant à la réalisation de leur dessein. Le fait est que McConnell croit vraiment que Trump a incité la foule à envahir le Capitole, même si en même temps il pense que d'autres gens influents, dont il s'est gardé de révéler l'identité, ont fait de même. En concertation ou non avec lui, voilà un autre point sur lequel il ne s'est guère attardé dans son intervention au Sénat à cet égard. Les républicains qui pensent comme McConnell et ceux qui restent sur les mêmes positions que Trump, à l'évidence se sont déjà séparés politiquement. Ils ne pourront plus appartenir à la même organisation politique.

Suite en page 3

Réception du vaccin russe Spoutnik V

P^r Mahyaoui avance les arguments sur le retard



PH/D. R.

«Il vaut mieux être vigilant que faire dans la précipitation», a commenté le P^r Ryad Mahyaoui, membre du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, rassurant que «peu de pays ont entamé la vaccination de leurs populations».

Page 2

28 morts par asphyxie au monoxyde de carbone en 20 jours

L'hécatombe au gaz, encore et toujours...

Page 2

ANP/DG de la Documentation et de la sécurité Extérieure

Le général-major Nour-Eddine Makri installé dans ses fonctions

Page 16

Réception du vaccin russe Spoutnik V

Pr Mahyaoui avance les arguments sur le retard

■ «Il vaut mieux être vigilant que faire dans la précipitation», a commenté le Pr Ryad Mahyaoui, membre du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, rassurant que «peu de pays ont entamé la vaccination de leurs populations».

Par Louisa Ait Ramdane

A lors que neuf jours nous séparent de la fin du mois de janvier, la date de réception du vaccin anti-Covid-19 n'est pas encore connue. Ce qui a suscité beaucoup d'interrogations et des inquiétudes sur l'efficacité du vaccin. Pour justifier ces retards, le Pr Mahyaoui a avancé l'argument que «des pays producteurs eux-mêmes sont à peine au début de leurs campagnes de vaccination, alors qu'une majorité de pays n'a toujours pas acquis la moindre dose et est en expectative». En tous cas, l'invité de la radio a déclaré «espérer la réception des 500 000 premières doses commandées par l'Algérie, d'ici la fin du mois en cours». «Si cette quantité est

insuffisante, dans un premier temps, le coup d'envoi de la campagne de vaccination sera un soulagement pour la population», a-t-il souligné, avant de défendre les caractéristiques de sécurité et d'efficacité de ce vaccin, pour l'heure commandé par 52 pays.

Pr Mahyaoui a admis, néanmoins, que l'avantage est d'avoir un plan de logistique prêt à être opérationnel. Sur ce point, il s'est félicité de la formation de formateurs qui est en bonne voie et du calendrier pour se faire vacciner. «Ce processus se fera au gré du nombre des personnes à vacciner, tout en connaissant la quantité demandée, les conditions et le temps qui lui est imparti pour arriver à destination», a-t-il souligné. Une plate-forme numérique est établie afin d'opérer un suivi rigoureux pour pallier toutes les insuffisances et rattraper le retard enregistré lors de cette campagne qui durera une année au moins, a-t-il fait savoir.

Rappelant que «le reste des doses de ce vaccin arrivera progressivement», le spécialiste a tenu à souligner qu'«aucun laboratoire ne peut assurer, à lui seul, la vaccination de toute une population».

Tout en rappelant que l'objectif des autorités est d'«assurer une couverture vaccinale de 70 % de la population algérienne pour garantir l'immunité collective», Pr Mahyaoui a précisé que l'Algérie aura, par conséquent, besoin «de 40 millions de doses, sachant que chaque personne sera vaccinée à raison de deux doses, totalement différentes mais dont le vaccin est obligatoirement issu du même laboratoire». Et de rappeler la réception supplémentaire, ultérieurement, d'une quantité de 8 millions de doses via le dispositif Covax, mis en place par l'Organisation mondiale de la



santé (OMS) et prévoyant une vaccination équitable à hauteur de 20 % des populations respectives des 190 pays y figurant.

Les premières doses du vaccin anglo-suédois attendues en février

Alors que le vaccin n'est pas encore arrivé en Algérie, le Pr Mahyaoui a annoncé que les premières doses du vaccin anglo-suédois, Oxford-Astra Zeneca, arriveront en Algérie en février prochain. «Il existe trois laboratoires positionnés pour l'Algérie, les vaccins russe, chinois et en dernier l'anglo-suédois Oxford-Astra Zeneca. La totalité de la commande n'est pas connue, mais cela se sera au fur et mesure de l'acquisition des vaccins. Cela étant et selon les prévisions, les premières

doses du vaccin anglo-suédois devront arriver en février prochain», a-t-il déclaré. Outre «les moyens de conservation et d'acheminement déjà assurés», le spécialiste rappelle que «tous les secteurs impliqués ont contribué, chacun en ce qui le concerne, pour le succès de la vaccination», réitérant le dégageant d'une enveloppe maximale de 20 milliards de DA pour cette der-

nière. Par ailleurs, l'intervenant a insisté sur le fait que «l'on pourra pas arrêter la pandémie uniquement avec le vaccin», recommandant «le maintien du respect des gestes barrières et autres mesures préventives», dans la mesure où, a-t-il mis en garde, «la menace est bien réelle avec le nouveau variant du virus et qu'il faudra apprendre avec celui-ci». **L. A. R.**

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 6 décès et 265 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, trois cas de plus qu'hier (3), portant à 2 849 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 265 cas, soit 16 cas de plus par rapport au bilan d'hier (249), pour atteindre, au total, 104 606 cas confirmés.

R. N.

Retour d'Allemagne prévu les prochains jours Opération chirurgicale réussie pour le Président Tebboune



LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui, après sa guérison du coronavirus s'est rendu à nouveau en Allemagne, a subi une intervention chirurgicale couronnée de réussite sur son pied droit, a annoncé un communiqué de la Présidence. Le retour de Tebboune est prévu pour les prochains jours, après l'avis favorable à apposer par l'équipe médicale. **R. N.**

28 morts par asphyxie au monoxyde de carbone en 20 jours L'hécatombe au gaz, encore et toujours...

Les cas d'asphyxie au gaz ont pris de l'ampleur ces derniers jours. Il n'y a pas un bilan de la Protection civile qui ne recense des cas d'asphyxie parfois mortels. Pas une localité du pays, surtout celles raccordées au réseau de gaz naturel, qui ne soit pas touchée par ces accidents. Depuis le début du mois de janvier, 28 personnes ont trouvé la mort et 557 autres ont été secourues suite à l'inhalation du monoxyde de carbone dans plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public par les services de la Protection civile. Chaque année c'est la même chose. Quand l'hiver arrive, le phénomène prend de l'ampleur. Ce gaz qui n'a ni couleur ni odeur, surprend les ménages et décime, parfois, des familles entières. S'exprimant en marge du lancement, à Alger, de la campagne de sensibilisation aux risques du monoxyde de carbone, le chef de la Cellule de communication à la Direction générale de la Protection civile, Nassim Bernaoui, a précisé que le bilan le plus lourd a été enre-

gistré dans la wilaya de Tiaret avec 6 décès, suivie d'Alger 3, alors que deux décès ont été déplorés dans chacune des wilayas de Béjaïa, Djelfa, Mascara, Mila et Médéa. «En 2020, 126 décès au monoxyde de carbone ont été signalés et quelque 2 247 personnes sauvées, à la faveur de 2 200 interventions effectuées par les éléments de la Protection civile», a rappelé M. Bernaoui. Détaillant les raisons de la hausse du nombre des victimes, le capitaine Bernaoui a évoqué la vague de froid qui a frappé récemment le pays, obligeant les citoyens à utiliser les appareils de chauffage sans la moindre observation des mesures de prévention et d'aération, à l'origine de la fuite du monoxyde de carbone, un tueur silencieux, inodore, aussi bien que l'utilisation des chauffages traditionnels, des cuisinières et l'absence de contrôle et de la maintenance des anciens instruments de chauffage. Selon le même responsable, tous les médias et les réseaux sociaux participent à l'opération de sensibilisation aux dangers de la

mauvaise utilisation de ces appareils, outre la participation des établissements éducatifs à cet effort dans le souci de mettre la vie des citoyens à l'abri du danger des fuites de monoxyde de carbone. Il a insisté également sur l'impératif renforcement du contrôle des chauffages, en s'assurant de la conformité de ces appareils aux normes de sécurité, outre la prise des mesures nécessaires à l'instar de l'aération et du contrôle permanent des appareils. Dans ce sens, la Direction générale de la Protection civile de la wilaya d'Alger a lancé, mardi, une campagne de sensibilisation et de prévention contre les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone. A cet effet, le directeur de wilaya de la Protection civile, le colonel Lattaoui Rachid, a souligné que cette initiative s'inscrivait dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation, lancée par la Direction générale de la Protection civile sur les risques d'asphyxie au gaz, sous le thème «Ensemble pour un hiver chaud et

sécurisé», en vue d'élever le niveau de conscience des citoyens quant aux dangers du gaz, notamment en cette période hivernale. Un riche programme a été élaboré dans ce sens, dont l'organisation de journées portes ouvertes au niveau des différentes unités de la Protection civile, ainsi que des caravanes devant sillonner les différents instituts, universités, centres de formation professionnelle et établissements éducatifs, entre autres espaces publics à Alger pour mettre les citoyens en garde contre l'intoxication au CO qui peut s'avérer fatale. La plupart des cas d'intoxication au CO résultent d'un problème dans le montage ou dans la maintenance des appareils de chauffage et des chauffe-bains, de l'absence d'aération où de la non-conformité de ces appareils aux normes de sécurité, a précisé le même responsable. Il a insisté, en outre, sur l'importance de diffuser la culture de prévention au sein de la société, notamment en hiver.

Meriem Benchaouia

–Le directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés :–

51 000 locaux commerciaux dits «de Bouteflika» sont inexploités

■ «Environ cinquante et un mille locaux commerciaux, attribués par l'Etat aux personnes aux besoins spécifiques et autre citoyens, ne sont pas exploités», a indiqué, hier, le directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce, ajoutant qu'un plan est en cours de préparation pour leur mise en exploitation prochaine par d'autres parties.

Par Thinhinene Khouchi

«**S**ur un total de 121 000 recensés, environ 51 000 locaux commerciaux (dits les locaux de l'ex-président de la République Abdelaziz Bouteflika) sont actuellement inexploités pour des raisons inconnues», a indiqué le directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce, Sami Kolli, lors de son passage à la Radio nationale. En effet, il a expliqué qu'à la demande des autorités suprêmes du pays de dénombrer les magasins connus dans les municipalités sous le nom de «président de la République», «on a trouvé qu'un bon nombre de locaux commerciaux ont le rideau baissé et ne sont pas exploités par leurs bénéficiaires». Il a assuré qu'un plan est en cours de préparation pour la réhabilitation et la mise en exploitation prochaine de ces locaux, en faveur d'autres secteurs. Le même responsable a révélé qu'un total de 632 marchés, entièrement habilités, ne sont toujours pas entrés en service à ce jour. Kolli a fait savoir que des commissions d'enquête instaurées pour faire la lumière sur ce dossier ont conclu à la nécessaire intervention des walis pour débloquer la situation et relancer l'activité dans ces infrastructures. D'autre part, l'invité de la Chaîne 1 a souligné les bons résultats du suivi sur le terrain des services du ministère du Commerce pour l'activité parallèle et les mesures opti-



males pour assurer un financement stable et permanent du marché, insistant sur l'intégration de 31 000 commerçants informels dans l'activité officielle et la création de 40 codes d'activité pour l'activité de commerce mobile sans conditions ni bureaucratie administrative. Il a souligné que plus de 2 000 nouveaux registres du commerce ont été enregistrés en 2020 dans ce domaine. D'autre part, la porte-parole a révélé qu'il y a eu plus de 785 000 interventions d'agents de contrôle et de

répression de la fraude au cours de l'année écoulée, aboutissant à l'inspection de plus de 55 000 violations qui ont conduit à des poursuites judiciaires en raison d'abus liés, comme il l'a expliqué, au non-respect des mesures de prévention contre la pandémie de coronavirus. Il a souligné que cette violation sera encadrée du côté organisationnel par des décisions ministérielles conjointes, qui lieront plus tard toutes les unités de production de denrées alimentaires et même les petits com-

merçants. En outre, interrogé sur la hausse des prix qui touche, depuis le début de l'année en cours, plusieurs produits alimentaires et autres, le directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce a attribué cette hausse des prix sur le marché national «à l'augmentation de leurs coûts à la dépréciation du dinar par rapport au dollar».

T. K.

Qui de Trump et de McConnell va quitter le parti républicain ?

Suite de la page une

Mais qui des deux groupes est le plus à même de quitter le parti républicain ? Ceux qui se reconnaissent dans McConnell ou les trumpistes ? Dans son message d'adieu, Trump a formulé l'espoir que le mouvement qu'il a suscité ne soit qu'à ses débuts non à sa fin, comme lui-même est à la toute fin de son mandat. Ces paroles semblent dire qu'il s'apprête à créer un nouveau parti, dont certains croient savoir qu'il s'appellera «Les Patriotes», ou quelque chose de ce genre. Il n'en reste pas moins que les démocrates se trompent en reportant tous leurs espoirs sur le leader républicain au Sénat, même si sa rupture avec Trump est quant à elle parfaitement assumée. Il ne dépend pas en effet de lui seul que Trump soit condamné ou non. Si cela ne tenait qu'à lui, oui, cette condamnation serait d'ores et déjà acquise. Or lui-même, à moins d'être suicidaire, ce qu'il ne semble pas être, ne joindrait sa voix à celle des démocrates ce s'il s'est assuré d'être suivi par son camp. Sinon dans sa totalité du moins dans sa majorité. Dix-sept voix républicaines suffiraient au bonheur des démocrates. En fait, ils pourraient obtenir bien plus, ou à l'inverse bien moins. Mais non juste celles qui leur manquent pour que le compte y soit. Cette question revient à la précédente : qui de McConnell et de Trump est appelé à quitter le parti républicain. Qui peut répondre à celle-ci peut du même coup répondre à celle-là. A moins qu'il ait déjà cette réponse, McConnell se gardera de donner une quelconque consigne de vote à ses pairs, par exemple en annonçant clairement quel sera le sien. Sauf si lui-même a déjà pris la décision d'agir selon ses convictions, sans considération par conséquent pour ce qu'il pourra lui en coûter. Quelqu'un qui est tenté par le suicide devient imprévisible en effet, du moment qu'il ne se laisse plus guider par son intérêt étroit, et comme tel connu de tous.

M. H.

rapprocher davantage le citoyen de ses gouvernants au lieu d'alimenter sa rupture avec la chose politique. Le pays ne peut se permettre une autre démobilisation de ses citoyens comme il l'a vécu lors du dernier référendum sur la Constitution. La mobilisation pour les prochaines élections commence aujourd'hui.

M. H.

Regards

Par Mourad Hadjersi

Une semaine riche en événements mais surtout embrouillée de réactions négatives, de ressentiments de la part de l'opinion publique nationale, que vient de vivre le pays. Le débat est à son comble : pourquoi tant de ministres se laissent entraîner dans des démarches et autres déclarations, à la limite de la provocation d'une population stressée depuis un an par le confinement dû à la pandémie, et notamment sous pression quotidienne des facteurs économiques qui ne cessent de s'accroître ? Entre un ministère de la Culture qui hésite et se rétracte et un ministère de la Pêche qui pêche par excès de «pédagogie» pour tomber dans le «farfelu»,

Mobilisation pour les prochaines élections Evitons la rupture !

vient s'ajouter un ministère de l'Industrie, après avoir plombé une loi sur l'importation de véhicules touristiques de moins de trois ans, adoptée par l'Assemblée populaire nationale, qui dénie le droit aux Algériens de connaître les noms des concessionnaires retenus pour l'importation de voitures neuves !

A cette palette aux couleurs sombres, l'entreprise étatique Sonelgaz revendique ses dus et menace tous ceux qui n'ont pas honoré leurs factures de coupure, pure et simple, de ses prestations de fournir le courant électrique. Selon une logique économique, ladite entreprise est dans son droit le plus absolu, mais dans le contexte sociopolitique actuel, et surtout dans le sillage du discours du président de la République qui réitère, à chaque

occasion, qu'une certaine protection du citoyen devrait être observée vu les paramètres actuels, le fournisseur national en gaz et électricité s'est précipité en mettant en avant sa requête en plein hiver. Pour preuve, le ministre de l'Energie s'interfère en personne pour mettre le holà et agit en «homme politique» en gelant les prétentions économiques de la Sonelgaz.

En somme, c'est toute cette mixture de démarches hasardeuses avec des discours provocateurs qui commence à inquiéter le plus compréhensif des citoyens. Or, ce n'est pas dans un environnement pareil qu'on pourrait consolider le fameux «Front intérieur», invoqué et soutenu par le discours politique officiel. L'analyse indulgente peut s'aventurer en avançant que ce

climat empreint de maladresses vient suite au constat affiché publiquement par le président de la République qui avait déclaré avant son départ, quant au bilan du gouvernement, que dans l'ensemble «fiha wa aaliha», en d'autres termes, c'est «mi-figue, mi-raisin», un mélange de satisfaction et de mécontentement. Et c'est sans doute ce volet de mécontentement qui aurait semé une sorte de panique au sein de l'exécutif, le poussant à l'action précipitée et une animation en mal de synchronisation.

Toutefois, au regard des échéances politiques programmées à court terme, les élections locales et législatives en tête de liste, la démarche de tout membre du gouvernement est appelée à être plus sereine, pleine de conviction susceptible de

Lutte antiterroriste en une semaine

Destruction de 3 casemates et arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes

■ Trois casemates pour terroristes contenant 5 obus pour mortier, une grenade et des outils de détonation, ont été détruites à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire, alors qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Khenchela durant la période du 13 au 19 janvier 2021, selon un bilan opérationnel de l'ANP publié mercredi.

Par Hamid H.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit 3 casemates pour terro-

ristes contenant 5 obus pour mortier, une grenade et des outils de détonation lors d'une opération de fouille et de ratissage à Batna, tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Khenchela», est-il souligné dans ce bilan hebdomadaire.

Selon la même source, «de grandes quantités de kif traité, s'élevant à 18 quintaux et 53,245 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire via les frontières avec le Maroc» ont été saisies par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité, lors de diverses opérations.

Trente-quatre narcotrafiquants ont été également arrêtés lors de ces opérations exécutées «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays».

A Naâma, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, dans des opérations distinctes, «5 narcotrafiquants et saisi 10 quintaux et 54,5 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a saisi, en coordination avec les services des Douanes à El-Bayadh, 4 quintaux et 9,550 kilogrammes de la même substance», détaille le bilan.

«Dans le même sillage, des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale et les gardes-frontières ont



PH/D. R.

appréhendé 29 narcotrafiquants et saisi 389,195 kilogrammes de kif traité et 25 232 comprimés psychotropes, lors de diverses opérations menées à Béchar, Mostaganem, Tlemcen, Aïn Témouchent, Constantine, Skikda, Bordj Bou-Arréridj, Annaba, Oum El Bouaghi et In Amenas», précise encore le bilan.

Sur un autre plan, «178 individus ont été appréhendés à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'ANP» qui ont également «saisi 22 véhicules, 150 groupes électrogènes, 153 marteaux piqueurs, 61,854 tonnes de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés

dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 10,640 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande».

«5 autres individus ont été arrêtés, et 5 fusils de chasse, 10,151 tonnes de tabac, 12 540 unités de différentes boissons et 116 944 articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à El-Oued, Oum El-Bouaghi, Khenchela, Béjaïa, Biskra et Illizi», ajoute la même source.

De même, «des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 13 351 litres ont été déjouées à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf et Tindouf».

Par ailleurs, «les gardes-côtes ont mis en échec des tentatives

d'émigration clandestine de 141 individus dont 9 Marocains, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen et Mostaganem, alors que 31 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Illizi, Khenchela, Adrar, Rélizane et Tlemcen».

Les résultats de ces opérations menées «dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, réitérent le haut professionnalisme et l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes», conclut la même source. **H. H.**

Ouargla Programme d'installation de 18 stations d'internet à très haut débit

UN PROGRAMME d'installation de 18 stations d'internet à très haut débit a été lancé dans la wilaya de Ouargla par l'entreprise Algérie-Télécom (A.T.), en vue d'améliorer le réseau et ainsi les prestations fournies à sa clientèle, a-t-on appris, hier, des responsables locaux de l'entreprise. Deux de ces stations sont en phase d'installation au quartier Bamendil (périphérie ouest de Ouargla) et au quartier El-Moustakbel dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord de Ouargla), alors que les études sont en cours pour le reste des stations, a précisé à l'APS le chargé de la communication. Reposant entièrement sur le réseau de fibre optique, ces ouvrages visent à améliorer la couverture et la qualité des prestations offertes au citoyen, sachant que ces stations, dotées de technologies modernes de télécommunications, permettent l'accès à l'Internet avec un très haut débit atteignant les 100 mégabits, a expliqué Omar Thelieb.

Le nouveau programme de modernisation du réseau de télécommunications sera généralisé à l'ensemble des quartiers déjà couverts par l'ancien réseau, a-t-il ajouté. S'agissant du désenclavement des zones d'ombre à travers la wilaya, Algérie-Télécom a procédé dernièrement à la mise en service de deux stations d'internet 4G dans les zones de Hassi-Maâmar (daira d'El-Hedjira) et Zenaïga (daira frontalière d'El-Borma), avec une capacité de 700 abonnés chacune, a fait savoir M. Thelieb. L'entreprise a installé à ce jour dans la wilaya de Ouargla, 50 stations 4G, dont 12 en zones d'ombre, qui sont toutes en exploitation, a-t-il encore affirmé, soulignant que ces projets visent à améliorer le réseau de télécommunications, désenclaver les régions et faire parvenir le téléphone et l'Internet jusqu'aux contrées les plus éloignées de la wilaya. **R. A.**

Sécurité routière à Béjaïa

10 174 véhicules contrôlés le mois dernier

Pas moins de 15 accidents de la route ont été enregistrés le mois dernier par les différentes unités de la police de la wilaya de Béjaïa. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, la majorité des accidents «est due au facteur humain». Ces accidents n'ont heureusement causé aucun décès, mais ont fait 16 blessés à différents degrés. Par ailleurs, dans le cadre de ses activités liées

à la sécurité routière, les différents services activant sur le terrain ont infligé 1 633 amendes forfaitaires, dont 31 liées aux motards, pour non port de casque de sécurité, absence de papiers d'identité de la moto et manœuvres dangereuses. En outre, «il a été recensé 92 délits routiers, dont 9 commis par des conducteurs de deux roues, comme il a été procédé au retrait de 683 permis de conduire dont 25

appliqués sur des motocyclistes», a souligné la même source. Au cours du mois de décembre dernier, 88 véhicules ont été mis en fourrière dont 9 motos, après contrôle de 10 171 véhicules au total. Enfin, 230 infractions d'excès de vitesse ont été recensées durant les 19 sorties de contrôle par radar effectuées sur plusieurs routes à grande vitesse de la wilaya. **H. C.**

1^{er} Forum national sur le partenariat sociétal face aux défis régionaux

Près de 400 participants attendus

Quelque 400 participants représentant différentes associations nationales et le mouvement associatif des différentes wilayas du pays prendront part, samedi prochain à Béchar, à un forum sur «le rôle de la société civile et des médias dans la mise en œuvre d'un partenariat sociétal pour ancrer une culture sécuritaire face aux défis régionaux», a-t-on appris, hier, des organisateurs. Initié par l'Académie de la jeunesse algé-

rienne à l'université «Mohamed-Tahri», ce 1^{er} forum national verra la participation de spécialistes et d'universitaires en sciences sociales, de médias ainsi que des représentants des ministères de la Communication et des Affaires religieuses et des Wakfs, en présence du conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a pré-

sé à l'APS le responsable local de l'Académie, Mohamed Brahimi.

Les participants débattront des questions liées au rôle du mouvement associatif dans l'éveil des consciences et du partenariat des acteurs associatifs avec les médias pour faire face aux défis régionaux et dans la diffusion de la conscience sécuritaire parmi les citoyens pour faire face aux divers défis sécuritaires et régionaux, a-t-il

ajouté. Au cours des travaux du forum qui s'étaleront sur une journée, les participants mettront sur pied des ateliers devant être sanctionnés par des recommandations allant dans le sens du renforcement de la prise de conscience des citoyens sur les défis régionaux et sécuritaires auxquels fait face le pays et sur la nécessité de la lutte contre les fausses informations (Fake News), a conclu M. Brahimi. **Salim N.**

Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat

Une nouvelle approche favorisant une économie bâtie sur les micro-entreprises

«La nouvelle approche de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) permet d'envisager une économie bâtie sur les micro-entreprises en mesure de contribuer à la relance économique», a indiqué le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat.

Par Sara B.

Animant une conférence de presse au niveau de la direction générale de l'Anade, le ministre a estimé que «cette nouvelle approche est purement économique et non pas sociale», comme cela a été le cas auparavant. Le ministre a déploré que 70,30 % des entreprises ayant

bénéficié du dispositif Anade avec un apport personnel de 1 à 2 % se retrouvent en difficulté, expliquant que «les avantages accordés à ces entreprises sont devenus un obstacle amenant à les casser». Ainsi, M. Diafat a défendu le nouveau taux d'apport personnel fixé à 15 % dans les régions nord du pays, considérant que c'est un moyen de «présélection» qui contribue à «jauger» le sérieux des entrepreneurs et leur engagement. Il a mis, en outre, l'accent sur le fait que cet apport peut ne pas être, comme auparavant, numéraire (argent) mais plutôt en nature, précisant que le promoteur pourra demander à un commissaire priseur d'estimer la valeur de ses biens (un local, un véhicule utilitaire, un bus ou encore des machines) qui représentera une partie de son apport. Autre nouveauté relevée par M. Diafat, la possibilité de l'Anade d'aller au-delà du seuil d'investissement plafonné à 10 millions de dinars lorsqu'il s'agit d'un groupement d'entreprises qui présente un projet porteur. Pour sa part, le taux de l'apport personnel dans le financement mixte est passé de 70 % à 50 %, a détaillé le ministre qui a assuré que l'Anade a «anticipé» concernant le financement islamique en incluant ce mode de financement dans les décrets exécutifs, soulignant qu'il



PVD/R.

ne reste plus que les banques lancent ces produits. Toutes ces nouvelles dispositions seront effectives à partir de la semaine prochaine et toutes les agences locales de l'Agence ont été informées, a affirmé le responsable du département des micro-entreprises.

22 576 entreprises ont été remboursées

Abordant le sujet de régulari-

sation de la situation des entreprises en difficulté, M. Diafat a été clair en affirmant qu'«il n'y a aura pas d'effacement global des dettes des entreprises en difficulté», citant certaines catégories qui pourront bénéficier d'un effacement de leur dette, notamment en cas du décès de l'entrepreneur ou lorsqu'il souffre d'un handicap physique qui l'empêche de poursuivre son activité. Ajoutant que les entreprises qui ont gardé leur équipement pour-

ront bénéficier d'un crédit d'exploitation d'un montant de 1 million de dinars, sans intérêt, qui lui permettra de relancer leurs activités. Pour ce qui est des dossiers de remboursement par le Fonds de garantie des risques de crédits, le ministre a annoncé que 22 576 dossiers ont été finalisés et les bénéficiaires remboursés, alors que 49 713 dossiers sont encore en cours de traitement.

S. B.

Royaume-Uni Légère reprise de l'inflation en décembre

L'INFLATION au Royaume-Uni a légèrement accéléré à 0,6 % en décembre, après un fort ralentissement le mois précédent du fait du confinement, a annoncé, hier, le Bureau national des statistiques (ONS).

La hausse des prix a été alimentée par les transports, les loisirs et une moindre baisse dans l'habillement. Elle reste toutefois faible et encore inférieure à son niveau d'octobre (+0,7 %) compte tenu de l'impact économique de la pandémie. L'inflation, qui était encore à près de 2 % au tout début de 2020, a brusquement ralenti au printemps sous l'effet du premier confinement et peine depuis à repartir. Elle a même connu un plus bas depuis 2015 à 0,2 % en août.

Pour Jonathan Athow, statisticien à l'ONS, «les prix dans l'habillement ont soutenu l'inflation en décembre malgré des promotions». Ils ont reculé de 1,8 % sur un an, soit bien moins que la chute de 3,6 % en novembre quand les commerces non essentiels ont fermé. En outre, «les coûts des transports, aérien, maritime ou en car, ainsi que les prix de l'essence, ont progressé, alors que des restrictions de déplacement se sont assouplies», selon lui.

En revanche, l'inflation a été tirée vers le bas par les prix dans l'alimentaire, qui ont reculé de 1,4 % (contre -0,6 % en novembre), notamment pour les légumes et la viande.

Ces chiffres sont dévoilés alors que le répit économique de décembre aura été de courte durée puisque l'Angleterre est soumis depuis début janvier à un troisième confinement, plus strict que celui de novembre, pour freiner la flambée des cas attribuée à un variant plus contagieux du virus. Les économistes redoutent désormais une double récession au Royaume-Uni après celle du printemps, avec une baisse du produit intérieur brut attendue pour le quatrième trimestre de 2020 et le premier de 2021. R. E.

Pétrole Le Brent à 56,31 dollars à Londres

Les prix du pétrole avançaient hier en début de séance européenne, se rapprochant de leurs précédents records de la semaine passée, dans un marché optimiste pour la demande à venir et galvanisé par le plan de relance américain. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars gagnait 0,73 % à Londres par rapport à la clôture de mardi, à 56,31 dollars.

Le baril américain de WTI pour le mois de février, dont c'est le dernier jour de cotation, montait dans le même temps de 0,98 % à 53,50 dollars. Les cours des deux contrats de référence se rapprochent doucement de leurs derniers plus hauts depuis la fin du

mois de février 2020 touchés mercredi dernier, qui étaient respectivement de 57,42 dollars et 53,93 dollars le baril.

«Le pétrole confirme son élan avec le rebond du WTI au-dessus de 53 dollars. Le sentiment du marché reste positif, les investisseurs parient sur la reprise de la demande une fois que les vaccins auront vaincu le virus, mettant ainsi fin aux confinements de ces derniers mois», a expliqué Carlo Alberto De Casa, analyste. Les prix du brut montent surtout dans le sillage de l'audition mardi au Sénat de Janet Yellen, future secrétaire au Trésor américain, souligne de son côté l'analyste Jeffrey Halley. Face à la crise économique provoquée par la pandémie, l'ancien-

ne présidente de la Banque centrale américaine (Fed) a appelé à ne pas regarder à la dépense, remettant à plus tard la gestion du déficit exponentiel. Des propos encourageants pour la demande du premier consommateur de brut au monde qui ont éclipsé «la dégradation des perspectives de la consommation mondiale de pétrole par l'AIE», selon lui. Malgré des commentaires plutôt optimistes, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a révisé légèrement à la baisse, mardi, le rebond de la demande mondiale en 2021. Le rapport hebdomadaire sur les stocks pétroliers américains sera publié vendredi prochain.

Nabila T.

Monnaies

La livre sterling grimpe face à l'euro et au dollar

La livre britannique montait hier à son plus haut niveau en huit mois face à l'euro alors que le Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe par la pandémie de Covid-19, voit le nombre de nouveaux cas recensés baisser. La livre prenait 0,56 % face à l'euro, à 88,49 pence pour un euro, quelques instants après avoir touché 88,47 pence, un sommet depuis mi-mai 2020 face à un euro affaibli par la crise italienne. Face au dollar, la

livre gagnait 0,48 %, à 1,3695 dollar pour une livre et s'approchait de son plus haut en deux ans et demi atteint le 14 janvier à 1,3770 dollar. «La baisse visible du nombre de cas de coronavirus au Royaume-Uni soutient la livre à court terme, car les confinements décidés par Boris Johnson ont un effet concret», soulignent les analystes, qui remarquent cependant que «des élus locaux ne voient pas un retour à la normale avant le printemps». Les cam-

bistes estiment que la campagne de vaccination, plus avancée au Royaume-Uni que dans le reste de l'Europe, va profiter à l'économie du pays. «La Banque d'Angleterre pourrait éviter de nouvelles mesures de soutien de l'économie qui affaiblissent la monnaie», a commenté Derek Halpenny, analyste. Le marché des changes observait également l'entrée à la Maison-Blanche de Joe Biden, et décryptait notamment l'audition, et mardi

au Sénat, de Janet Yellen, future secrétaire au Trésor. Face à la crise économique provoquée par la pandémie, l'ancienne présidente de la Banque centrale américaine (Fed) a appelé à ne pas regarder à la dépense, remettant à plus tard la gestion du déficit exponentiel. Avec un plan de relance de grande ampleur, «les attentes d'inflation montent aux Etats-Unis, ce qui pèse sur le dollar», ont expliqué les analystes. A. O.

M'Sila Distribution de 10 bus de transport scolaire au profit des zones d'ombre

LE WALI de M'sila, Abdelkader Djelaoui, a présidé une cérémonie de remise de dix bus de transport scolaire au profit des zones d'ombre réparties à travers plusieurs communes de la wilaya. Dans une allocution prononcée en marge de la distribution de ces bus au profit des zones d'ombre des communes de Hamam Dalaâ, Meaâdic, Ain El Hadjel, Wiltam, Ouled Sidi Brahim, Amedjedel, Amsif, Meârif, Ben Srour et d'Ain Farès, le chef de l'exécutif local a indiqué que la première mission des collectivités locales était d'améliorer notamment les conditions de scolarisation des élèves des trois paliers scolaires, en assurant le transport scolaire, la restauration et le chauffage. La prise en charge en matière de transport scolaire a atteint un taux avoisinant les cent pour cent pour toutes les régions de la wilaya, à travers la mise à disposition de bus scolaire ou la location de bus relevant du secteur privé, a souligné le même responsable, faisant état de la «*dotation du parc de la wilaya davantage de bus qui seront réservés au transport scolaire*».

S'agissant des cantines scolaires, M. Djelaoui a fait savoir que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la prise en charge de la majorité des élèves de la wilaya, notamment ceux issus des zones d'ombre, en leur offrant des repas chauds.

Il a, dans ce cadre, appelé les présidents des Assemblées populaires communales (APC) à assurer la restauration dans les écoles. Toutes les écoles de la wilaya ont été dotées de moyens logistiques nécessaires pour garantir le chauffage, a-t-il dit, affirmant avoir donné des instructions aux présidents des APC pour éviter toute éventuelle coupure ou suspension d'approvisionnement en gaz oil.

Les projets du secteur de l'Education inscrits au profit de la wilaya en 2018 ont été relancés récemment et seront réceptionnés dans les meilleurs délais, a encore souligné le wali. Il a, par ailleurs, exhorté les présidents des APC à lancer les projets du secteur inscrit au titre de l'exercice 2021 afin de les réceptionner «*avant la fin de l'année en cours*».

R. S.

Pour renforcer leur adhésion dans la vie économique

Recenser les besoins de la femme rurale et de la femme au foyer

■ La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a indiqué à Ain Témouchent que les besoins de la femme rurale et de la femme au foyer font l'objet de recensement pour renforcer leur adhésion à la vie socio-économique.

Par Akila B.

M^{me} Krikou a fait savoir, lors de sa visite dans la wilaya d'Ain Témouchent en compagnie du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, que son département ministériel est en voie de «*cerner les besoins de la femme rurale et de la femme au foyer pour les étudier lors d'une réunion de coordination avec d'autres ministères et mettre au point un programme de travail, chacun dans son domaine de compétence, dans le secteur du Tourisme, de l'Emploi et du Commerce dans le but de renforcer leur adhésion dans la vie socio-économique*». La ministre a souligné, en marge du coup d'envoi de la caravane de sensibilisation destinée à la femme au foyer, en compagnie de Mohamed Hamidou, l'importance de faire connaître les mécanismes mis en place par l'Etat, à travers les cellules de proximité relevant du secteur et de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit, ainsi que la Chambre d'artisanat et des métiers, la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et

l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat afin d'encourager la femme rurale et la femme au foyer à adhérer à la vie économique et à la production nationale. De son côté, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial a affirmé que «*les portes des chambres de l'artisanat sont ouvertes à toutes les femmes pour bénéficier de formations spécialisées et acquérir la qualification leur permettant d'obtenir le soutien de l'Etat, à travers les différentes formules disponibles et leur accompagnement dans la commercialisation de leurs produits*».

M. Hamidou a déclaré que des démarches pratiques se concrétisent en coordination avec d'autres départements ministériels dans le cadre de l'application des directives du président de la République pour aider la femme au foyer et la femme rurale et celle demeurant dans les zones d'ombre et leur apporter tout le soutien nécessaire pour leur adhésion au domaine économique. Cette visite ministérielle a permis de faire le point sur plusieurs modèles de projets des femmes rurales, à l'occasion de l'inspection d'une pépinière



agricole dans la commune d'Ain Tolba de l'une des bénéficiaires du soutien de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), d'un projet concernant la famille productive d'un investisseur activant dans le domaine de l'élevage de caprins dans la commune de Sidi Benadda et d'une exposition des innovations de la femme artisanale d'Ain Témouchent.

M^{me} Krikou a présidé, en compagnie de Mohamed Hamidou, une cérémonie de remise de décisions d'attribution de locaux commerciaux et d'aides financières à plusieurs femmes au foyer, dans le cadre des projets financés par l'Angem, en plus d'une visite de courtoisie à la moudjahida Dahbia Dahbi dans son domicile familial.

A. B.

Blida

Envoi de 60 tonnes d'aides au profit des zones d'ombre des wilayas du Sud

U ne caravane de solidarité initiée par l'association «Kafil El Yatime», transportant 60 tonnes d'aides au profit des veuves et orphelins des zones d'ombre de certaines wilayas du sud du pays, a pris le départ mardi, à partir de Blida. Dans une déclaration, en marge du lancement de cette caravane placée sous le slogan «Solidarité sans frontières à partir de la ville des Roses», le président de cette association, Ali Chaouati, a indiqué que «*cette caravane de solidarité est constituée de sept camions semi-remorques chargés de 60 tonnes d'aides, en tous genres, au profit de nos sœurs veuves et frères orphelins des zones d'ombre du sud du pays*».

Il a souligné que l'association qu'il préside

a initié cette opération de solidarité afin de «*consacrer les valeurs de solidarité entre les Algériens et de constituer un modèle à suivre par les citoyens et d'autres associations*».

Concernant le choix du sud du pays comme destination de cette aide, M. Chaouati a expliqué qu'*«il est dicté par le manque d'initiatives associatives similaires orientées vers ces zones où les habitants ont grand besoin de ce type d'aide, notamment en saison hivernale»*.

Cette 4^e édition de la campagne «Cœurs chauds», dont la préparation a duré plus d'un mois, a été concrétisée grâce à des dons de bienfaiteurs de Blida et d'autres wilayas, ce qui a permis de dépasser largement les objectifs fixés, a-t-on ajouté de

même source.

«*Grâce à ces dons, l'association, qui avait programmé d'apporter son aide à 1 200 familles, va pouvoir aider environ 2 500 familles*», s'est félicité M. Chaouati. Ces aides sont notamment composées de denrées alimentaires, literie, appareils électroménagers, matériel médical (dont des lunettes, des fauteuils roulants et des masques de protection médicale), outre des vêtements, des chaussures, des livres et des jouets, a-t-il fait savoir. Cette caravane de solidarité se rendra dans les wilayas de Djelfa, El Bayadh, Timimoune, Adrar, Béchar, Ouargla, Tindouf, Souk Ahras et Oum El Bouagui, entre autres.

Ayman N.

CNAS de Constantine

3 600 déclarations annuelles déposées à distance depuis début 2021

Les services de la Caisse nationale des assurances salariales (Cnas) de Constantine ont enregistré, depuis début janvier courant, le dépôt à distance de 3 600 déclarations annuelles de salaires et salariés (exercice 2020), a affirmé le sous-directeur du recouvrement et contentieux auprès de cette agence, Chérif Sahel. L'opération se poursuivra jusqu'à fin janvier courant. Ce

chiffre est appelé à augmenter, a indiqué le responsable au cours d'une conférence de presse animée au siège de l'Agence, rappelant que 8 500 déclarations annuelles à distance de salaire et salariés avaient été enregistrées au titre de l'exercice 2019.

M. Sahel a mis en avant l'importance de la déclaration annuelle des salaires et salariés, car elle accorde aux assurés sociaux et leurs ayants droit une

couverture sociale, et garantit les droits des travailleurs à divers avantages comme l'assurance en cas d'accidents professionnels, de maladies professionnelles et autres relatives à la maternité et les congés de maladie par exemple.

S'agissant des déclarations à distance, le responsable a indiqué que le service permet, notamment en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle, aux

employeurs de se protéger de toute éventuelle contamination au coronavirus. Il a ajouté que la plateforme de déclaration à distance «*s'adapte aux besoins des employeurs, notamment en ce qui concerne le respect des délais butoirs de dépôt des déclarations en leur donnant la possibilité d'être effectué à temps et éviter les pénalités de retard*». «*La Cnas de Constantine a lancé dernièrement une vaste*

campagne de sensibilisation ciblant les employeurs au sujet des déclarations annuelles des salaires et salariés pour l'année 2020 à déposer avant fin janvier courant comme dernier délai», a fait savoir le responsable.

La Cnas de Constantine recense 161 administrations publiques, 330 entreprises publiques et 9 400 entreprises de statut privé et 23 entreprises étrangères.

Hamida H.

Décès de Cheikh Namous

Une grande perte pour la musique algérienne

■ Des messages de condoléances et de soutien à la famille du grand artiste Mohamed Rachidi dit «Cheikh Namous» sont partagés sur les réseaux sociaux depuis l'annonce de sa mort, mardi soir. Des artistes ont salué le parcours artistique «singulier» de Mohamed Rachidi, un virtuose du banjo, instrument typique de la musique chaâbi, décédé dans la nuit de lundi à mardi, à Alger, à l'âge de 100 ans.

Par Abia Selles

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a déploré, dans un message de condoléances, la perte d'un «artiste mémoire» qui a côtoyé et accompagné de grands noms de l'art algérien qu'il a longtemps servi.

Abdelkader Bendamèche, artiste et biographe, regrette la perte d'un musicien «témoin du siècle» qui a accompagné des artistes dans leurs premiers pas, devenus par la suite de grands noms de la musique algérienne.

Pour sa part, le chef d'orchestre et directeur de l'Institut supérieur de musique (Insm), Abdelkader Bouazzara, a qualifié de «grande perte» le décès de Cheikh Namous, «pionnier de la musique chaâbi qu'il a marquée de son empreinte avec son instrument préféré et typique de l'orchestre chaâbi, le banjo». Décrit comme un homme «affable et souriant», Cheikh Namous était l'accompagnateur «préférée» de tous les artistes, notamment El Hadj

M'hamed El Anka, maître de la chanson chaâbi, El Hachemi Guerouabi, Boudjemâa El Ankis ou encore Dahmane El Harrachi. Ils ont tous sollicité les services de ce virtuose du banjo, témoigne M. Bendamèche, actuellement directeur de l'Agence algérienne du rayonnement culturel (Aarc).

Le chanteur de chaâbi Abdelkader Chaou, lui aussi, pleure la perte d'un grand musicien, doyen de la musique algérienne, alors que Abderrahmane El Koubi a qualifié la disparition de Cheikh Namous de «grande perte pour la musique chaâbie qu'il a servie durant toute sa longue carrière de musicien». Natif d'Alger en 1920, Mohamed Rachidi s'est intéressé à la musique depuis son jeune âge lorsqu'il a intégré l'orchestre de Mohamed Sridek à la fin des années 1930, avant de rejoindre l'orchestre chaâbi d'El Hadj M'hamed El Anka.

Sa maîtrise «parfaite» du banjo lui a valu une notoriété auprès des chanteurs et interprètes chaâbi. Plus tard, vers



Ph/D. R.

les années 50, il intègre l'orchestre de la radio d'expression kabyle, sous la direction de Nourdine Meziane dit «Cheikh Nourdine», et a accompagné des artistes à l'image de

Cherifa, Yamina, Djida, Djamilia, Taleb Rabah, Abdiche Belaid, Akli Yahiatène, Arab Ouzelague, Cheikh El Hasnaoui, Slimane Azem. A l'indépendance, le musicien continue d'accompa-

gner des chanteurs comme Boudjemâa El Ankis, Amar El Aâchab, El Hachemi Guerouabi ou encore Amar Ezzahi, en plus d'avoir créé une école de musique. **A. S.**

Musée saharien de Ouargla

L'établissement se dote d'un espace de lecture

Le Musée saharien de Ouargla vient de se doter d'un espace de lecture dans le cadre des efforts visant à promouvoir la culture et à attirer les visiteurs, a-t-on appris, hier, des responsables de cette structure culturelle.

Menée en coordination avec la direction du secteur, la bibliothèque principale de la lecture publique «Mohamed-Tidjani» et la commune de Ouargla, cette initiative a pour objectif d'offrir un

espace approprié aux lecteurs, notamment les jeunes, tout en contribuant à développer les connaissances et à renforcer la place du livre et de la lecture dans la société et faire face à l'impact négatif de l'internet et des réseaux sociaux, a indiqué à l'APS la directrice du musée et responsable de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) à Ouargla, Oumelkheir Benzahi.

La direction du musée envisage, à travers la création de ce nouvel espace de lecture qui totalise près d'un millier d'ouvrages traitant de divers champs du savoir, dont l'histoire, la culture, la littérature, les sciences et autres, de contribuer à inciter le public à visiter et découvrir le Musée saharien, a-t-elle ajouté.

M^{me} Benzahi a précisé que cet espace a bénéficié d'un quota de plus de 400 titres, accordés par la bibliothèque principale de lecture publique «Mohamed-Tidjani», alors que la fourniture d'équipements nécessaires a été assurée par les services de la commune de Ouargla.

Pour attirer plus de visiteurs, le Musée saharien s'implique également dans l'organisation d'expositions et activités culturelles, à l'occasion de la célébration de différentes fêtes nationales, ainsi que l'accueil des élèves dans le cadre de visites guidées, a-t-elle encore fait savoir.

Ses portes sont aussi ouvertes aux artisans et aux investisseurs activant dans le domaine du tourisme et de l'arti-

sanat, pour profiter de stands au niveau du Musée saharien afin de les exploiter dans leurs activités, conformément aux lois en vigueur, selon sa directrice qui note que la démarche permet aussi d'attirer les visiteurs.

Classé au patrimoine national en 2007, le Musée saharien, dont la gestion a été confiée à l'Ogebc, a rouvert ses portes au public en 2018, après avoir bénéficié d'une large opération de restauration et de réhabilitation. Edifié en 1936 dans un style néo-soudanais, le Musée saharien de sOuargla abrite des objets historiques, entre autres, d'anciens fusils et armes blanches ainsi que des produits de l'artisanat local saharien.

Dans cette structure sont conservées également des

pièces archéologiques issues notamment des fouilles menées sur le site de l'antique ville de Sedrata (fondée au 10^e siècle par les Rostémides), à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Ouargla, en plus de fléchettes en pierre et des ustensiles en poterie et en cuivre, des régions d'Oued-Mya, d'Oued-Righ et du Tassili n'Ajjer, de la préhistoire jusqu'à l'époque moderne.

La collection du Musée saharien contient également des objets préhistoriques en métal et des armes datant de la guerre de Libération nationale, en plus de photographies anciennes montrant différents sites touristiques, dans la région de Ouargla notamment. **F. H.**

Décès

L'actrice Catherine Rich est morte

L'ACTRICE Catherine Rich, remarquée au théâtre, dans des séries à succès comme «Les Grandes familles» ou au cinéma comme «Va voir maman, papa travaille», est décédée à l'âge de 88 ans, a annoncé ce mardi 19 janvier sa fille à l'AFP.

«Ma maman est décédée hier à l'hôpital Bichat après un malaise», a indiqué à l'AFP l'actrice Delphine Rich, née de son union avec l'acteur Claude Rich, décédé en 2017. Elle a précisé que le décès n'était pas dû au Covid-19. Les obsèques se tiendront vendredi à 15h à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Orgeval dans les Yvelines, où s'étaient déroulées également en 2017 les funérailles de son mari le comédien Claude Rich, célèbre pour son rôle dans «Les Tontons flingueurs». **R. I.**

Sous forme d'application interactive

Présentation de la nouvelle carte archéologique de l'Algérie

La nouvelle carte archéologique de l'Algérie a été présentée, mardi à Alger, sous forme d'application interactive conçue par plusieurs instances spécialisées en archéologie, relevant du ministère de la Culture et des Arts.

Cette carte, dont la réalisation a été lancée en mai 2020 par le ministère de la Culture, se veut une mise à jour de l'Atlas archéologique réalisé par l'archéologue français Stéphane Gsell en 1911 durant la période coloniale, intitulé «Atlas archéologique de l'Algérie».

Le livre de M. Gsell (Atlas archéologique de l'Algérie) «avait des dimensions idéologiques et un contexte colonialiste, en ce sens qu'il ne

s'était penché que sur les sites archéologiques romains situés dans le nord de l'Algérie», a fait savoir la ministre de la Culture, Malika Bendouda, qui a relevé que la nouvelle carte «reflète la réalité historique et civilisationnelle de l'Algérie qui remonte à 2,5 millions d'années et qui englobe toutes les régions de l'Algérie notamment le sud du pays». Pour la ministre, la réalisation de cette carte s'inscrit dans le cadre de «la sécurité culturelle, du détachement de la carte et du discours culturel du colonisateur français», ajoutant que «cette dernière avait touché plusieurs domaines et exigeait davantage de temps pour s'en défaire définitivement».

Pour sa part, l'archéologue et initiateur du

projet, Abderrahmane Khelifa, a estimé que cette carte constituait «un cadastre englobant 15 200 sites dont 7 640 recensés dans l'Atlas de Gsell et 7 652 nouveaux sites», ajoutant que ladite carte «devra être renouvelée en permanence et sera bientôt disponible au large public sur le site électronique du ministère de la Culture et des Arts».

«La carte a des visées touristiques, historiques et économiques. Elle offre également une carte archéologique miniature de chaque wilaya, ce qui contribuera à la promotion des sites archéologiques de chaque région et à leur préservation lors de la réalisation de projets de développement».

L. B.



«Génocide» des Ouïghours

La Chine fustige les «mensonges» de Pompeo

■ «Des mensonges absurdes» : la Chine a tourné en dérision, hier, les accusations du secrétaire d'État américain sortant Mike Pompeo, selon lesquelles Pékin commet un «génocide» contre les musulmans ouïghours dans sa région du Xinjiang (nord-ouest).

Par Mourad M.

Cette qualification «n'est qu'un chiffon de papier à nos yeux», a déclaré devant la presse la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying, à quelques heures de la fin du mandat de l'administration Trump.

La question ouïghoure constitue l'un des nombreux points de friction entre Pékin et Washington avec le Covid-19, Hong Kong ou encore Taïwan. Une confrontation à laquelle le secrétaire d'État américain aura donné des allures de nouvelle Guerre froide.

«Ces dernières années, Mike Pompeo a propagé un nombre incalculable de mensonges et d'idées pernicieuses. Cette accusation d'un prétendu (génocide) n'est qu'un de ses mensonges absurdes et éhontés», a dénoncé M^{me} Hua.

Selon des experts étrangers, plus d'un million de Ouïghours

sont ou ont été détenus dans des camps de rééducation politique du Xinjiang.

Cette vaste région semi-désertique, frontalière notamment avec le Pakistan et l'Afghanistan, est placée sous étroite surveillance policière depuis une série d'attentats meurtriers commis en Chine et attribués à des séparatistes et islamistes ouïghours.

Pékin récuse le terme de «camps» et affirme qu'il s'agit de centres de formation professionnelle, destinés à fournir un emploi à la population et donc à l'éloigner de l'extrémisme religieux. «Si le Parti communiste chinois est autorisé à commettre un génocide et des crimes contre l'humanité contre son propre peuple, on ne peut qu'imaginer ce qu'il aura le courage de faire au monde libre dans un avenir pas si lointain», a averti Mike Pompeo.

Ses déclarations constituent un dernier affichage de sa fermeté à l'égard de Pékin, le secrétaire d'État achevant son mandat



hier avec l'investiture à Washington, sous haute sécurité, du nouveau Président démocrate Joe Biden.

Son successeur, Antony Blinken, a dit partager l'accusation de «génocide» contre les Ouïghours. Le futur secrétaire d'État a également estimé que le président républicain sortant Donald Trump avait «eu raison d'avoir une position plus ferme face à la Chine».

Face à cette fermeté affichée, la porte-parole chinoise Hua Chunying a appelé hier la nouvelle administration Biden à «percevoir la Chine de manière objective et rationnelle» et à «avoir un esprit de conciliation».

Des études d'instituts américains, basées sur des interprétations de documents officiels chinois, des témoignages et des

extrapolations, accusent la Chine de stérilisations et de travail forcé visant les Ouïghours.

L'Institut australien de politique stratégique (ASPI), un cabinet de recherche créé par le gouvernement australien, estime par ailleurs, sur la base notamment d'images satellites, que la Chine a détruit ou endommagé des milliers de mosquées au Xinjiang. L'étude avait été financée par le département d'État américain.

«Je pense que ce génocide est encore en cours et que nous assistons à une tentative systématique de détruire les Ouïghours de la part du parti-État chinois», a estimé, mardi, Mike Pompeo.

Il a aussi évoqué des «crimes contre l'humanité» commis «depuis au moins mars 2017» par les autorités chinoises contre les

Ouïghours et «d'autres membres de minorités ethniques et religieuses au Xinjiang».

Les Ouïghours, principalement musulmans et parlant pour la plupart une langue turcique, constituent l'un des 56 groupes ethniques de Chine. Ils représentent un peu moins de la moitié des 25 millions d'habitants du Xinjiang.

Un génocide consiste en la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

Les journalistes étrangers peuvent se rendre au Xinjiang, mais ils y sont très étroitement suivis par les autorités. Ils peuvent donc difficilement confirmer ou infirmer les accusations portant sur le traitement des Ouïghours.

M. M.



Commentaire

Atomique

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que Joe Biden a pris ses fonctions de Président des États-Unis hier à Washington, certaines voix s'élèvent déjà pour réclamer des changements dans la gestions de certaines prérogatives du résident de la Maison-Blanche. En ligne de mire, le contrôle total et absolu de l'arme nucléaire par le Président américain. Une tradition américaine qui est jugée «antidémocratique, dépassée», inutile et extrêmement dangereuse. C'est en ces termes que l'ancien ministre américain de la Défense, William Perry, a appelé le futur Président américain Joe Biden à renoncer au contrôle exclusif des codes nucléaires. Dans une tribune publiée par le quotidien «Politico», William Perry, qui fut ministre de la Défense de Bill Clinton de 1994 à 1997, note que Donald Trump, accusé d'avoir encouragé les violences au Congrès du 6 janvier dernier, «avait encore le doigt sur le bouton nucléaire», au moment des faits. «Il est temps de retirer le football nucléaire à ce président et à tous les présidents qui lui succéderont», ajoute Perry. «Il n'est plus nécessaire et son existence même représente un danger pour notre sécurité nationale». Le Président des États-Unis est accompagné en toutes circonstances d'un aide militaire qui transporte une valise, surnommée «le football», contenant tous les éléments nécessaires à une frappe nucléaire. L'ancien chef du Pentagone rappelle qu'une fois élu, un président américain «obtient le droit absolu de lancer une guerre nucléaire». «Il n'a pas besoin d'une seconde opinion. Le ministre de la Défense n'a pas son mot à dire. Le Congrès ne joue aucun rôle». «Pourquoi prenons-nous ce risque ? Pourquoi nous vraiment qu'un président devrait avoir le pouvoir divin de détruire instantanément la planète ?», demande William Perry. C'est le Président Harry S. Truman qui, après l'enfer nucléaire d'Hiroshima et Nagasaki, décida il y a 75 ans de ne plus jamais faire usage de l'arme atomique, rappelle l'ancien ministre. «Pour lui, ça voulait dire la retirer des mains des militaires. Truman a donc déclaré qu'aucune bombe atomique ne pourrait être larguée tant qu'il ne l'aurait pas autorisé personnellement», raconte-t-il. «Truman a alors créé le dangereux précédent d'un contrôle par une seule personne». William Perry appelle donc Biden à annoncer qu'il «partagera le droit d'utiliser l'arme nucléaire avec un groupe limité d'élus». «Dès que Joe Biden a prêté serment, le football nucléaire a été à lui. Il lui revient alors de se débarrasser du football et de s'assurer que nous ne confions plus jamais la machine à tuer la plus puissante jamais créée à un unique et faillible être humain». Mais si Biden a promis beaucoup de changements durant sa campagne, il n'est pas certain qu'il soit prêt à aller aussi loin qu'à perdre ce pouvoir qui confère une partie de l'aura à la fonction de Président des États-Unis, surtout que l'appel de Perry reste assez isolé et n'est pas la préoccupation première de l'administration Biden qui a de nombreux lourds dossiers, notamment les crises sanitaire et économique, à traiter en priorité. F. M.

Russie

Un procès en diffamation contre Navalny reporté au 5 février

La justice russe a repoussé au 5 février un procès en diffamation contre Alexeï Navalny, a indiqué, hier, l'avocate du principal opposant russe, confronté à de multiples procédures judiciaires depuis son retour en Russie.

«La cour a repoussé aujourd'hui l'audience pour diffamation, car Alexeï Navalny est en détention et n'a pas été amené au tribunal», a indiqué aux journalistes Olga Mikhaïlova, ajoutant que la défense de l'opposant avait soutenu cette décision.

M. Navalny a été arrêté dimanche, dès son retour d'Allemagne, où il était en convalescence après son empoisonnement présumé en août en Sibérie, dont il tient le Président Vladimir Poutine pour responsable malgré les dénégations de Moscou.

Il est depuis incarcéré seul dans une cellule pour quatorze jours, en vertu des mesures pour limiter l'épidémie de coronavirus.

Dans l'affaire dont l'audience a été reportée hier, M. Navalny est accusé d'avoir diffusé des informations «injurieuses» à l'égard d'un ancien combattant

qui avait soutenu un récent référendum constitutionnel ayant renforcé les pouvoirs de Vladimir Poutine.

L'opposant, qui risque une amende et jusqu'à cinq ans de prison, dénonce une accusation politique.

Le 2 février, il doit également comparaître, accusé d'avoir violé les conditions d'une condamnation en 2014 à trois ans et demi de prison avec sursis, peine qui pourrait être transformée en emprisonnement ferme.

C'est dans le cadre de cette affaire qu'il a été placé lundi en détention au moins jusqu'au 15 février.

M. Navalny est aussi visé depuis fin décembre par une enquête pour «fraudes massives», délit passible de 10 ans de prison.

Hier, l'un de ses avocats, Vladimir Kobzev, a raconté aux journalistes avoir pu discuter une demi-heure avec son client la veille : «Il se sent bien, il a bien dormi, il est jovial et plein d'énergie».

Pour protester contre son emprisonnement, l'opposant et ses partisans ont appelé à mani-

fester, samedi 23 janvier, dans 46 villes de Russie.

Alexeï Navalny a aussi riposté mardi contre le Kremlin, publiant une vaste enquête anti-corruption sur le «palais de Poutine».

Dans une vidéo déjà visionnée plus de 18 millions de fois sur Youtube, son équipe assure que Vladimir Poutine est le bénéficiaire d'une luxueuse et gigantesque demeure sur les rives de la mer Noire.

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a rejeté ces accusations et dénoncé hier une «attaque» contre M. Poutine.

Selon lui, le but d'Alexeï Navalny et de son équipe est d'attirer des dons de sympathisants à travers ce genre de vidéo. M. Peskov a dès lors appelé les Russes à «réfléchir avant de transférer de l'argent à de tels escrocs».

Tombé gravement malade en Sibérie, fin août, Alexeï Navalny avait été transporté et hospitalisé en Allemagne dans le coma.

Trois laboratoires européens ont conclu à son empoisonnement par un agent neurotoxique militaire, ce que réfute Moscou qui dénonce un complot.



USM Bel-Abbès

Nécessité de créer «dans les meilleurs délais» une association des supporters

LA DIRECTION de l'USM Bel-Abbès a appelé mardi les supporters à s'organiser dans une association pour surmonter l'un des obstacles auxquels fait face le club de Ligue 1 de football pour obtenir sa licence professionnelle. «Les supporters sont tenus de se constituer dans une association et élire son président dans les meilleurs délais afin d'éviter au club d'autres sanctions», a annoncé la direction de la formation de la «Mekerra» dans un communiqué de presse. La création d'une association des supporters fait partie des 19 exigences fixées par la Direction de gestion et de contrôle financier (DCGF) relevant de la Fédération algérienne de football pour délivrer aux clubs de l'élite leurs licences professionnelles. Jusque-là, seules dix formations sur vingt ont réussi à s'adjuger dans les délais les licences en question, alors que les autres, dont l'USMBA, ont déjà écopé d'une amende de 200 000 DA à cause du retard accusé pour compléter leurs dossiers en la matière. Elles ont jusqu'au 10 février pour éviter des défalcons de points, rap-

pelle-t-on. A l'USMBA, l'absence d'une association des supporters n'est pas la seule carence signalée dans ce registre, puisque le club devra également ficeler son bilan financier de l'exercice 2019-2020 et le faire viser par les services compétents, a-t-on souligné. Par ailleurs, le statu quo marque toujours la situation des 14 joueurs recrutés lors du mercato estival et qui ne sont pas encore qualifiés pour prendre part aux rencontres officielles des Vert et Rouge.

Après s'être acquitté des dettes d'anciens joueurs ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), estimées à près de 53 millions DA causant l'interdiction de recrutement au club, l'USMBA est dans l'obligation aussi de rembourser près de 20 millions DA à la FAF. Cette créance a trait à l'affaire de deux anciens joueurs étrangers de l'équipe qui s'étaient plaints de l'USMBA auprès de la FIFA, et que la FAF s'était chargée en 2018 de payer pour éviter au club des sanctions de la part de l'instance internationale.

USM Alger

Nadir Bouzenad nouveau secrétaire général

L'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) a annoncé mardi la nomination de Nadir Bouzenad, en tant que nouveau secrétaire général du club. «Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de M. Nadir Bouzenad, en qualité de nouveau secrétaire général du club, en charge de la partie administrative et financière», a indiqué l'USMA sur sa page officielle Facebook.

Nadir Bouzenad a quitté il y a quelques jours ses fonctions au sein du CABB Arréridj, où il exerçait en tant que directeur général. Il avait occupé auparavant le poste de secrétaire général de la Fédération équestre algérienne

(FEA), avant d'occuper le même poste successivement au sein de la Ligue de football professionnel (LFP) et de la Fédération algérienne de football (FAF), sous l'ère de l'ancien président de l'instance fédérale, Mohamed Raouraoua.

Après un début de saison laborieuse, l'USMA a réussi à redresser la barre en alignant trois victoires de suite, dont la dernière à domicile face au RC Relizane (3-1), dans le cadre de la 8^e journée du championnat. Lors de la 9^e journée, prévue vendredi, le club phare de Soustara se rendra du côté des Hauts-Plateaux pour défier le CABB Arréridj.

Coupe arabe des clubs de volley-ball Le WAT invité à l'édition de Bahreïn

LE WA TLEMCCEN a été invité à prendre part à la Coupe arabe des clubs champions de volley-ball, dont le coup d'envoi sera donné le 18 mars prochain à Bahreïn, a-t-on appris, mardi, de la direction de ce club.

Le président du club sportif amateur du WAT, Nacereddine Souleyman, a indiqué que la Fédération algérienne de la discipline a porté son choix sur son équipe pour participer au prochain rendez-vous arabe, ajoutant que les «Zianides» ont donné une suite favorable à cette invitation. En perspective de cette épreuve, la formation du WAT, pensionnaire du championnat du premier palier en Algérie, a entamé, il y a quelques jours, ses préparatifs «après avoir reçu le feu vert des autorités compétentes», a souligné le même responsable.

Nacereddine Souleyman s'est dit optimiste quant à «un parcours honorable» lors de cette Coupe arabe, poursuivant que les joueurs et le staff technique «sont tous animés d'un réel désir pour donner une belle image du volley-ball algérien lors de cette compétition». Il a rappelé que son équipe était sur une courbe ascendante la saison passée, interrompue en mars 2020 à cause de la pandémie de coronavirus, «comme l'attestait notre qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie qui n'était pas allée à son terme, tout en assurant prématurément son maintien parmi l'élite». Le club sportif amateur du WAT gère, outre la section volley-ball, celles de l'haltérophilie et de la natation. Il est également chargé des catégories jeunes de football, a fait savoir le même responsable.

Ligue I (9^e journée)

Le leader en péril, le MCA en embuscade

Le leader de la Ligue I, l'ES Sétif, qui s'est fait surprendre lors de la journée précédente par son poursuivant direct, le MCA, sera en péril lors de cette neuvième journée en se rendant à Constantine pour croiser le fer avec le CSC.



Les Sétifiens risquent gros

Par Mahfoud M.

L'Agile Noir risque, en effet, de laisser des plumes face aux Constantinois qui sont appelés à se reprendre après une mauvaise série de résultats. Les Sétifiens, eux, savent qu'ils ne doivent pas concéder une deuxième défaite de suite, sous peine de se retrouver hors course pour le titre, surtout que le dauphin est en embuscade et attend le moindre autre faux pas du leader. En effet, le Mouloudia d'Alger reçoit l'AS Ain M'ilia au stade du 5-Juillet et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter, même si les M'iliis voyagent d'habitude bien.

Le «Doyen» est en pleine confiance et ne compte pas laisser passer cette occasion pour enregistrer une autre victoire à domicile, surtout que les joueurs ont été rassurés par le DG de Sonatrach sur leur argent. Le CR Belouizdad, lui, se rendra à Relizane pour y rencontrer le Rapid qui a un

besoin pressant de points.

Les Rouge et Blanc sont donc avertis et doivent se montrer solidaires pour revenir avec un résultat probant. La JS Kabylie est appelée à confirmer son réveil après le succès face au WAT avec la réception de la JS Saoura à domicile. L'USM Alger aura fort à faire lors de son déplacement à Bordj pour rencontrer le CABBA qui se doit de l'emporter pour sortir du tunnel. Le derby de l'Ouest entre le MC Oran et l'ASO Chlef s'annonce équilibré, même si les Hamraouas partent avec les faveurs du pronostic, étant donné que le match se joue chez eux. Un autre derby de l'Ouest opposera, lors de cette journée, l'USM Bel-Abbès au WA Tlemcen, et devrait revenir aux gars de la Mekerra, décidés à sortir de cette situation difficile dans laquelle ils se trouvent. Le Paradou AC, qui a effectué un changement à la tête de la barre technique après le départ de Malek, compte se reprendre avec la réception de la JSM Skikda qui

ne se déplacera pas en victime expiatoire et fera tout pour s'en tirer à bon compte. L'O Médéa qui avait surpris l'AS Ain M'ilia, lui infligeant sa première défaite de la saison, souhaite confirmer en recevant l'US Biskra. Les poulaillers de Hedjar feront tout ce qui est en leur pouvoir pour aligner trois points supplémentaires au cours de cette rencontre. Enfin, le Nasr d'Hussein-Dey, qui a engagé Bilal Dziri, donnera la réplique à la lanterne rouge, le NC Magra, et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter, même si en football tout reste possible.

M. M.

Le programme :

Vendredi 22 janvier 2021 :	
OM-USB	(14h30)
RCR-CRB	(14h30)
NAHD-NCM	(14h30)
JSK-JSS	(14h30)
PAC-JSMS	(14h30)
CSC-ESS	(14h30)
MCO-ASO	(15h)
CABBA-USMA	(15h)
USMBA-WAT	(15h)
MCA-ASAM	(15h)

Matches en retard

O Médéa-CRB et JSS-MCA décalés au 3 février

LES RENCONTRES en retard du championnat de Ligue 1 Olympique Médéa-CRB Belouizdad (5^e journée) et JS Saoura-MC Alger (6^e journée), initialement prévues le mardi 2 février, ont été décalées de 24 heures et se joueront le mercredi 3 février, a indiqué la Ligue

de football professionnel (LFP) de mardi, sans expliquer les raisons de ce léger report.

Le match O.Médéa-CRB se déroulera au stade Imam-Ilyes de Médéa, tandis que le stade du 20-Août-1955 de Béchar accueillera le match JSS-MCA. Ces deux rencontres avaient

été reportées en raison de la participation du CRB et du MCA au tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

La 9^e journée du championnat de Ligue 1 se déroulera vendredi prochain avec à l'affiche le match CS Constantine-ES Sétif.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Commerce

Atteindre le zéro papier d'ici à 2022

UN PLAN de numérisation du secteur du Commerce sera concrétisé cette année pour atteindre l'objectif de «zéro papier» dans les transactions administratives d'ici à 2022, a indiqué, hier, le directeur général des systèmes d'information au ministère du Commerce, Belaïfa Fouad. Dans un entretien à l'APS, M. Belaïfa a précisé que le plan facilitera l'accès aux banques de données économiques pour un meilleur suivi des activités des différents secteurs, ce qui permettra à la ressource humaine administrative de s'acquitter de ses missions plus aisément. Il permettra aussi aux décideurs de prendre les bonnes décisions en temps et en heure, a-t-il ajouté. Pour ce faire, le secteur compte étendre le réseau Intranet à travers 48 wilayas pour couvrir 9 directions régionales et 261 inspections régionales et frontalières et relier par fibre optique toutes les directions relevant de l'administration centrale, a fait savoir le responsable. Le ministère devrait, à cet

effet, faire l'acquisition d'un nouveau Data center offrant plusieurs applications professionnelles d'utilité pour les services sous sa tutelle. Le secteur a, dans ce cadre, été relié aux ministères de l'Intérieur, des Finances (Douanes) et de l'Industrie afin de permettre un échange d'informations sur les opérations commerciales réalisées à travers le territoire national, ainsi que sur les biens et marchandises (détail et gros), les entreprises et les échantillons. Selon M. Belaïfa, la direction des systèmes d'information supervise, entre autres, le contrôle quotidien des prix de vente en gros et en détail de 51 produits, via une application recueillant les informations et les données provenant des différentes directions du Commerce au niveau national. Consultable par le ministre et les directeurs généraux, l'application permet au secteur d'intervenir au moment opportun pour contrôler les prix dans le cadre de la régulation des produits.

O. N.

Sénat

Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

LE CONSEIL de la nation tient aujourd'hui une séance plénière consacrée aux questions orales adressées par les membres de la chambre haute du Parlement à des membres du gouvernement, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil.

Les questions prévues, lors

de cette plénière qui débutera à 10h00, sont destinées aux ministres de l'Energie, de l'Industrie, du Commerce, de la Communication et des Travaux publics, précise-t-on de même source. La séance sera diffusée en direct sur la page officielle du Conseil de la nation.

Saïda

200 hectares destinés à la culture expérimentale du colza

LA DIRECTION des services agricoles (DSA) de la wilaya de Saïda a consacré plus de 200 hectares pour la culture du colza comme première expérience, a-t-on appris, hier, auprès de ses services. Une première opération a été lancée au mois de décembre dernier pour la culture du colza, sur une superficie de plus de 200 hectares, dans des fermes privées de la région de Dhayet Zraguet (commune d'Aïn Skhouana) et la commune de Hount, a indiqué le chef de service statistiques à la DSA, Merzouk Mokhtar. Une opération de désherbage a été effectuée directement après la culture de ce genre de plante à huile nécessitant une quantité d'irrigation de 400 à 500 millimètres d'eau, a-t-on fait savoir, prévoyant un rendement à travers les deux fermes de plus de 20 quintaux à l'hectare. Des conseils ont été donnés auparavant aux agriculteurs ayant adhéré au programme de culture du colza qui s'inscrit dans

le cadre de la feuille de route élaborée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour la période allant de 2020 à 2024, afin de fournir de la matière première et développer les industries de transformation, a-t-on souligné.

L. M.

Passation de pouvoir entre Trump et Biden



Loumis

Djalou@hotmail.com

Sur décision du ministre de l'Energie

Sonelgaz instruite de surseoir aux coupures d'électricité

■ Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a adressé, hier, une instruction à la Sonelgaz lui demandant de surseoir à sa décision de couper l'électricité aux citoyens accusant du retard dans le paiement de leurs factures.

Par Aomar Fekrache

Selon un communiqué du ministère de l'Energie, M. Attar, dans sa correspondance, a cité «les directives du président de la République et du Premier ministre appelant à alléger l'impact économique de l'épidémie de coronavirus sur les citoyens ainsi que la période hivernale que nous traversons». Toutefois, le ministère de l'Energie, dans son communiqué, a tenu à affirmer que la campagne lancée par Sonelgaz pour récupérer ses créances auprès de ses clients est d'une «grande importance». Il a expliqué que le cumul de créances influe négativement sur l'équilibre financier de l'entreprise. Cependant, il a été précisé que la correspondance du ministre, adressée à la Sonelgaz, lui enjoint de «suspendre provisoirement l'opération durant cette saison d'hiver». Le communiqué du ministère de l'Energie a expliqué que couper l'électricité ou le gaz est difficile durant cette période de l'année, «notamment

pour les citoyens à faible revenu, ceux résidant dans des localités isolées (zone d'ombre), ainsi que pour les usagers dont l'activité est sensible (administrations et services publics/infrastructures de base qui emploient des travailleurs ou dont la production est destinée à la consommation ou le marché national comme l'eau et la production agricole etc.)». Par ailleurs, le ministre de l'Energie a instruit la Sonelgaz d'«envisager le rétablissement du raccordement de façon provisoire». Comme il a demandé «un compte rendu hebdomadaire détaillé sur cette situation pour permettre un suivi régulier de la situation durant cette période», a conclu le communiqué. L'instruction du ministre de l'Energie devrait faire beaucoup de contents parmi les personnes ayant des dettes auprès de la Société nationale de gaz et d'électricité. Avant-hier, le P-DG de la Sonelgaz, Chahar Boulakhras, a indiqué que son entreprise a entamé une opération de coupure d'électricité à certains gros consommateurs (industriels, commerçants...etc.)

et certains ménages qui ont accumulé 4 à 5 factures impayées. «Il y a certains abonnés qui accumulent jusqu'à 6 factures impayées, ce qui représente une année et demie, sachant qu'une facture est établie sur 3 mois», a indiqué le P-DG de Sonelgaz. M. Boulakhras, cité par des médias, avait indiqué : «C'est trop pour nous, et nous ne pouvons pas supporter tout ce fardeau», a-t-il ajouté, appelant les abonnés à régler leurs factures. Faut-il préciser que les créances de la Sonelgaz s'élevaient actuellement à 160 milliards de dollars. Un record jamais atteint et qui pèse lourdement sur l'équilibre financier de l'entreprise. Avant le début de l'épidémie de coronavirus, les créances étaient de 60 milliards de DA, pour connaître une forte hausse en quelques mois à cause de la crise sanitaire. Face à cette situation, la Sonelgaz propose des facilités à ses clients pour le règlement de leurs factures impayées, à travers notamment un échéancier sur plusieurs mois.

A. F.

ANP/DG de la Documentation et de la sécurité extérieure

Le général-major Nour-Eddine Makri installé dans ses fonctions

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, hier, au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, l'installation officielle du général-major Nour-Eddine Makri, dans les fonctions de directeur général de la Documentation et de la sécurité extérieure, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Au nom de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 10

janvier 2021, j'installe officiellement le général-major Nour-Eddine Makri, dans les fonctions de directeur général de la Documentation et de la sécurité extérieure, en remplacement du général-major Mohamed Bouzit», a déclaré le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha.

Le général de corps d'Armée a saisi cette occasion pour dispenser aux cadres de cette Direction «un ensemble d'instructions et d'orientations afin de continuer à consentir davantage d'efforts au service de l'Algérie et pour préserver ses intérêts suprêmes», les exhortant à «soutenir leur nouveau chef et l'assister dans l'accomplissement de ses missions, en s'engageant totalement et fidèlement

à s'acquitter des missions dévolues, avec toute la rigueur et la persévérance nécessaires».

«Ainsi, je vous ordonne de travailler sous son autorité et d'exécuter ses ordres et instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois républicaines en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution», a souligné le chef d'état-major de l'ANP.

Le général de corps d'Armée a supervisé, par la suite, la cérémonie d'approbation du procès-verbal de passation de consignes, a conclu le communiqué.

D. T.